

Bulletin d'information aux habitants de Parallèle 1

Numéro 50 – Juin 2025



Chers copropriétaires,

En cette joyeuse période caniculaire, le Comité de Gestion de Parallèle 1 apprend qu'une demande est en cours pour convoquer une Assemblée générale extraordinaire (AGE).

Le CoGest n'y est pas favorable pour les raisons suivantes :

- Le CoGest s'est beaucoup impliqué pour accompagner la reprise de l'administration de notre copropriété par GreenImmo – qui n'a en effet pas été toute simple. Du temps a été consacré pour organiser plusieurs rencontres, pour résoudre les divers problèmes qui se sont posés et pour mettre en place une relation stable et fluide avec notre nouvel administrateur. Il faut être conscient que ce travail d'accompagnement aurait probablement été le même avec un autre administrateur, et qu'il se répéterait inévitablement si nous devions en arriver à choisir un nouvel administrateur, sans parler d'un risque de changement de coût. Il faut tenir compte ici de la relative complexité de notre grande copropriété.
- Le CoGest est conscient du relatif manque de transparence qui a entouré la reprise de notre ancien administrateur par une autre Régie, ainsi que du manque d'exactitude et du manque de rapidité dont cette dernière a parfois fait preuve. Il nous semble tout de même utile de souligner que M. Mattia s'est impliqué dans ce processus de transition et est resté disponible, notamment en présidant la dernière assemblée générale ordinaire. Monsieur Mattia a également eu des séances de passation avec GreenImmo, au début toutes les semaines, puis tous les mois, encore aujourd'hui.
- Quant aux erreurs qui ont dû être corrigées, elles ont précisément été corrigées, et le CoGest est disposé à prendre connaissance d'éventuels autres problèmes qui nécessiteraient une solution rapide et adéquate. En l'état actuel, nous ne discernons pas de problème urgent qui ne pourrait pas attendre la prochaine Assemblée générale ordinaire (AGO).
- Organiser une AGE (extraordinaire, donc supplémentaire) entraîne des frais – qui ne sont certes pas gigantesques, mais qui ne sont pas très utiles si les problèmes à traiter pourraient attendre la prochaine AGO. Le temps consacré par chacun à une telle AGE pourrait aussi être épargné s'il est possible d'attendre la prochaine AGO.

Le CoGest vous livre ces arguments afin que vous, copropriétaires, soyez conscient du travail fait en coulisse pour résoudre une bonne partie des problèmes évoqués dans la demande d'AGE qui circule actuellement. Nous ne voudrions pas que vous ayez l'impression d'être laissés «seuls et sans défense» face à notre nouvel administrateur.

En espérant que cela vous éclairera positivement, nous restons à disposition pour tous renseignements, et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Au nom du CoGest.



cogest@parallele1.ch